

# Le nouveau dada du Smatah

Avec la présentation de sa nouvelle balayeuse hippomobile, le Smatah confirme le déploiement de son service équidé. Un vecteur rentable et écologique dans sa stratégie d'entretien et de mise en valeur du canal de Nantes à Brest.

L'automne et ses feuilles mortes, qui « se ramassent à la pelle », ont donné jeudi (12/10) au Smatah l'occasion de présenter à Pont-Cobiant en Pleyben un nouvel équipement, déjà entré en activité sur les rives finistériennes du canal de Nantes à Brest.

Le prototype est une balayeuse hippomobile, conçue et réalisée en interne, sur les ruines d'un matériel agricole devenu obsolète, un ancien faneur andalmeur. Paul Autret et Nathalie Burin, du service métallerie, en collaboration avec Arnaud Lecompte, responsable des équidés, ont totalement repensé la fonction de l'engin avant de le restaurer intégralement et de lui greffer les organes indispensables à sa nouvelle activité. Difficile à imaginer tellement il paraît neuf.



Écolo de A à Z, la traction animale moderne vue par le Smatah : même l'outillage est un engin agricole recyclé.

**Sécurité et confort améliorés**  
En soi, le principe est simple. L'appareil est tracté par Vivaldi, cheval de trait breton, avec Arnaud Lecompte au pilotage. Les roues, reliées à une boîte à pignons, entraînent, après renvoi d'angle et démultiplication, la rotation des balais. De son poste, le conducteur a la faculté de débrayer et soulever le dispositif lorsqu'il décide de faire exécuter une manœuvre à l'attelage (par exemple une marche arrière lors d'un demi-tour, ou pour quoi pas, un créneau...). L'ensemble est très léger et maniable.

« On ne sent le cheval exercer sa force qu'à partir du moment où les brosses entrent en action », explique Arnaud Lecompte. De fait, il faut une puissance certaine pour éjecter sur le côté de la chaussée, non seulement les feuilles, mais aussi les châtaignes, les bogues et la boue que finit par constituer cet humus, et aller jusqu'à « user » les herbes dont il est parvenu à favoriser la pousse sur la bande de roulement. À une allure de 4 à 6 km/h, somme toute comparable à celle des balayeuses que nous croisons en centre-ville.

Le confort et la sécurité de circulation sur le hallage s'en trouvent grandement améliorés, notamment pour les promeneurs à mobilité réduite et les conducteurs de remorques cyclistes.

**Ni bruit ni pollution**  
Quoique discret (peut-être même grâce à cela), le renouveau de l'utilisation du cheval dans des sites naturels fragiles tend à s'affirmer. Moins limité par son gabarit, moins brutal pour l'environnement que des engins forestiers ou agricoles motorisés, il ne pollue pas et ne fait pas de bruit. Si l'on ajoute qu'il est économiquement viable et qu'il bénéficie d'un immense capital sympathie auprès du public, on comprend immédiatement ce choix du Smatah. « D'ailleurs, du 14 juillet

au 15 août, on n'envoie plus un seul véhicule motorisé, il y a beaucoup trop de monde sur les berges. Le cheval est bien mieux accepté », note le directeur du Smatah, Christophe Herlaud. Il est vrai que le croisement de vélos, avec remorques ou sans, et d'un fourgon sur une voie de la largeur du hallage peut s'avérer problématique... Pour mémoire, l'ancienne balayeuse était montée sur un tractopelle.

**Méthode douce**  
Poursuivant dans cette direction, le Smatah annonce l'arrivée prochaine de renforts sur les 90 km de canal. Deux personnes viendront prochainement étoffer l'équipe équidés, et Vivaldi va gagner deux collègues, de nouvelles juments de race « Trait du Nord ».

Arnaud Lecompte tient à l'affirmer : « la traction animale moderne, ce n'est pas du folklore », ce qu'il a pu constater l'été dernier en Allemagne, lors d'un rassemblement de 600 à 700 chevaux de travail. Du reste, professionnel du cheval -et même compétiteur- dans divers domaines depuis 25 ans, l'homme sait de quoi il parle. Avec l'extension des tâches de son équipe au débardage de bois, au transport de matériaux lourds vers des sites difficiles d'accès ou encore au broyage (contre pour l'instaurant linéaire, bientôt étendue aux accotements) sur le contre-hallage, il confirme les objectifs de meilleurs rapports avec le public, de valorisation du patrimoine naturel local, de préservation de la biodiversité et de réduction de l'impact environnemental (bruits, odeurs, CO<sub>2</sub>) affichés par le Smatah.

CLAUDE-ALAIN BESSCO.

Pohor du 18 octobre 2017